

Écrire au féminin



Roman
adulte

Roman
jeunesse

Conte

Essai

Poésie

Théâtre

Prix littéraire ouvert aux femmes de Mayotte

« ÉCRIRE AU FÉMININ »

Prix littéraire ouvert aux femmes de Mayotte

Le Prix « Écrire au féminin », qu'est-ce ?

Le Prix littéraire « Écrire au féminin » de Mayotte a pour objectif de développer le fonds local en stimulant la création littéraire de Mayotte et plus particulièrement la littérature féminine.

Il souhaite renforcer les liens et les échanges entre les auteures, les professionnels du livre et les lecteurs.

Cette édition décernera un Prix par catégorie :

- Roman jeunesse.
- Roman adulte.
- Essai.
- Poésie.
- Théâtre.
- Conte.

et le **Prix "Écrire au féminin"**.

Comment participer ?

Ce concours est ouvert à toute femme résidente de Mayotte sans distinction, à l'exception des membres du jury. La participation est gratuite. Le texte présenté doit être inédit et individuel.

Vous pouvez concourir dans les six catégories suivantes :

- 1 - **Roman jeunesse** (entre 50 et 100 pages).
- 2 - **Roman adulte** (entre 50 et 100 pages).
- 3 - **Essai** (entre 30 et 70 pages).
- 4 - **Poésie** (entre 30 et 70 pages).
- 5 - **Théâtre** (entre 30 et 100 pages).
- 6 - **Conte** (entre 20 et 50 pages).

Parmi les six catégories, sera décerné le Prix littéraire « Écrire au féminin » 2021.

Les textes doivent être rédigés en français ou en langue locale (shimaore, kibushi). Ils ne seront pas retournés. Le récit, les personnages, l'action ... devront se référer à l'univers de Mayotte.

Les pages doivent être numérotées en bas de page, y compris la version informatique.

- Feuille : A4 (écriture recto).
- Police : Times New Roman.
- Taille de police : 12.
- Marges : 2,50 (H, B, D, G).
- Espacement ligne : 1,5.

Règlement du Prix littéraire « Écrire au féminin » :

Adressez votre texte à :

*Direction du Livre et de la Lecture Publique
Prix littéraire « Écrire au féminin » de Mayotte
Boulevard Marcel Henri, Cavani stade
97 600 Mamoudzou*

Un deuxième exemplaire sous version numérique en format Word, PDF ou Open Office devra être envoyé à l'adresse mail suivante :

dllp.concourslitteraires@gmail.com

Date limite du dépôt de votre manuscrit : le mercredi 09 juin 2021 à 17h.

Article 1 - Afin de préserver le strict anonymat des concurrentes, les textes ne comporteront pas les coordonnées des auteures et ne seront pas signés. Aucune marque d'identification n'est autorisée sur le texte présenté. Seul le titre doit apparaître.

Article 2 - Chaque candidate devra transmettre son texte dans une enveloppe. Sur l'enveloppe, une feuille collée comportera : le titre du manuscrit, le nom et le prénom de l'auteure, son adresse, son téléphone, son adresse mail. Ainsi, le jury ne prendra connaissance de ces éléments qu'une fois les classements établis.

Article 3 - Les lauréates des 1er prix seront récompensées par une publication de leur œuvre chez un éditeur (local et/ou extérieur) et seront conviées à une réception officielle, au mois d'octobre 2021.

Article 4 - Les candidates doivent résider à Mayotte et les lauréates seront invitées à la Cérémonie de remise des prix, elles pourront être représentées en cas d'empêchement par la personne de leur choix.

Article 5 - Il est entendu que toute œuvre présentée doit être la production exclusive de la candidate. Etant entendu que toute présentation d'un manuscrit qui relève d'une écriture de seconde main sera susceptible de disqualification.

Article 6 - Tout texte présentant un caractère discriminatoire, diffamatoire ou injurieux sera éliminé d'office.

Article 7 - Tout texte parvenu hors délai (09 juin) ne peut concourir.

Composition des membres du Jury

Le jury est composé de membres institutionnels, d'auteurs et de professionnels du livre et de la lecture (1 auteur, 1 éditeur, 1 libraire, 1 universitaire, 1 journaliste et 1 membre institutionnel).

Les récompenses

Prix par catégorie : **500 €**

Mentions spéciales du jury par catégorie : **250 €**

Prix « **Écrire au féminin** » : **3 000 €**

Calendrier du Prix littéraire

Lancement le lundi 16 novembre 2020 ;

Date limite de dépôt des écrits le mercredi 09 juin 2021 à 12h00 ;

Remise des écrits aux membres du jury le 11 juin 2021,

Délibération en présence d'un huissier le samedi 25 septembre 2021 ;

Cérémonie de Remise des prix au mois d'octobre 2021 lors de la 3ème édition du Salon du livre de Mayotte.

Les éléments éliminatoires

Non-respect du règlement : l'anonymat le plus strict, le nombre de pages, l'écriture individuelle ... ;

Interdiction d'usage de pseudonyme ;

Tout texte présentant un caractère discriminatoire, diffamatoire ou injurieux sera éliminé d'office.